RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Marc Chagall
Reims

Juin 2023

60 chaussée Saint Martin
51726 REIMS cedex
tel: 03 26 82 15 95
fax: 03 26 82 00 74
E-mail: ce.0511926s@ac-reims.fr

PLANNING DE LA RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

La rentrée scolaire 2023-2024 aura lieu selon le calendrier ci-dessous :

Rentrée des élèves		
Pour les élèves entrant en:	**Accueil des élèves**	**Début des cours**
- classe de Terminale générale et Terminale STD2A	Lundi 04 septembre 2023 **à 09h00**	Pas de cours le lundi après-midi pour les 1ères et Terminales. Début des cours pour tous le : Mardi 05 septembre 2023 selon l'emploi du temps (disponible sur l'ENT pour les 1ère et Terminale- pour les élèves de 2de l'emploi du temps sera donné le jour de la rentrée)
- classe de Première générale et Première STD2A	Lundi 04 septembre 2023 **à 10h00**	
- classe de Seconde	Lundi 04 septembre 2023 **de 13h30 à 16h30**	
- classes de DNMADE	Lundi 04 septembre 2023 à **14h30**	

Accueil et installation des internes	
Pour les élèves entrant en:	
- classe de Terminale	Lundi 04 septembre 2023 de **07h45 à 08h45**
- classe de Première générale et Première STD2A	Lundi 04 septembre 2023 de **09h00 à 10h00**
- classe de Seconde	Lundi 04 septembre 2023 de **11h00 à 12h00**

Le service de restauration scolaire sera assuré à partir du Lundi 04 septembre 2023 à midi.

TSVP >>

Quelques informations complémentaires :

Les cours se déroulent du lundi matin 8 h au vendredi 18 h. Dans la mesure du possible les élèves de seconde n'ont pas de cours le mercredi après-midi, la conception de l'emploi du temps ne le permet pas toujours. Un accueil des élèves internes est assuré le dimanche soir sur inscription et soumis à conditions.

Pendant les vacances scolaires, le lycée est ouvert au public jusqu'au vendredi 07 juillet 2023 et à partir du Vendredi 25 août 2023 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Le règlement intérieur, sous sa forme contractuelle, correspond à un véritable engagement du lycée d'une part, de l'élève et de sa famille, d'autre part. Parents et lycéens doivent par conséquent le lire scrupuleusement et le signer.

Les parents pourront consulter sur l'ENT du lycée toutes les informations concernant la scolarité de leur enfant (E.D.T. – consultation et justification des absences – résultats, etc.) et en particulier celles concernant la mise à disposition des ordinateurs et des manuels et ressources numériques dans le cadre du lycée 4.0 .

Vous pourrez compter sur l'ensemble des personnels de l'établissement pour assurer une bonne rentrée et une fructueuse année scolaire à votre enfant.

Très bonnes vacances à tous.

Le proviseur,

K. DHOLLANDE